

Perpignan, le 5 juillet 2011



### COMMUNIQUE DE L'UDCGT66

#### **AUCHAN PERPIGNAN CONDAMNE EN REFERE. UNE GRANDE VICTOIRE POUR LE REPOS DOMINICAL DES SALARIES DU COMMERCE DE PERPIGNAN**

Après avoir tenté d'ouvrir de force en toute illégalité le dimanche 31 juillet 2011 et en annonçant une ouverture de tous les dimanches matin jusqu'au 11 septembre, l'hypermarché AUCHAN de PERPIGNAN se croyait au dessous des lois !!!

Les salariés, avec la CGT 66 ne l'ont pas laissé faire.  
En intersyndicale (CGT-CFDT-FO-CFE CGC-CFTC), nous étions près de 100 le 31 juillet au matin devant les accès du magasin à distribuer des tracts et à dissuader les clients de cautionner ce coup de force.

Dés le début de la semaine, l'intersyndicale a assigné en référé la SA AUCHAN.

Le tribunal lui a donné raison sur toute la ligne en déclarant :

« la SA AUCHAN.....a violé et entend continuer à violer son obligation légale de fermeture dominicale en portant ainsi lourdement préjudice aux droits des salariés »  
« condamne la SA AUCHAN à maintenir fermé son magasin,.....sous peine d'une astreinte de 100.000 euros »

**Ce combat syndical et cette décision de justice sont une grande victoire pour tous les salariés du commerce et des services.**

**Le repos dominical est et doit rester la règle dans le commerce comme dans tous les secteurs d'activité.**